

des députés, refuse de voir renouveler son mandat. Il est proclamé président d'honneur de la Chambre de Commerce. M. Isaac est nommé président effectif ; MM. J. Coignet, vice-président ; J. Guérin, secrétaire ; Chambeyron, trésorier.

Le 18 janvier installation du Tribunal de commerce.

Le 29, grande réunion aux Folies-Bergère de la Ligue lyonnaise des contribuables contre le projet Peytral de l'impôt sur le revenu. M. Aynard, président, et M. Beau regard, orateur, député de Paris, sont acclamés par une assemblée de plus de trois mille contribuables.

Mais une des plus intéressantes cérémonies a été le triduum commencé à la cathédrale de Lyon le 20 janvier, en l'honneur de la reconnaissance du culte de Pierre de Tarentaise. Ces fêtes ont été présidées par notre compatriote, Mgr Belmont, évêque de Clermont, remplaçant Son Eminence le cardinal Coullié, indisposé.

M. Léon Galle, le distingué et érudit bibliophile, a été le premier à faire connaître à Lyon et à remettre en lumière cette grande figure d'Innocent V, restée jusqu'à présent dans l'ombre de l'histoire.

En 1897, il publia sous le titre *Un archevêque de Lyon sur les autels*, un substantiel exposé de la vie de cet illustre personnage, qui, de religieux dominicain, devint, en 1272, archevêque de Lyon et ensuite, quatre ans après, pape sous le nom d'Innocent V.

Pierre de Tarentaise joua à Lyon un rôle important par sa médiation entre les citoyens révoltés et le chapitre, qui, à cette époque, jouissait du pouvoir temporel. Plus tard, devenu pape, il fit régner la paix parmi les états de la péninsule, ravagés par la guerre civile. Pierre de Tarentaise fut aussi un savant, un lettré, un philosophe et un orateur.